SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DE FRANCE.

SÉANCE DU 8 MAI 1857.

PRÉSIDENCE DE M. MOQUIN-TANDON.

M. Duchartre, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance du 24 avril, dont la rédaction est adoptée.

Par suite des présentations faites dans la dernière séance, M. le

Président proclame l'admission de :

MM. Dussaud, pharmacien, rue de Rome, 1, à Marseille, présenté par MM. Payer et Chatin;

Du Mesnil-Marigny (Jules), rue d'Amsterdam, 1, à Paris, présenté par MM. Moquin-Tandon et Guillard.

M. le Président annonce en outre trois nouvelles présentations.

Dons faits à la Société:

1. Par M. Montagne:

Septième centurie de plantes cellulaires nouvelles, tant indigènes qu'exotiques.

Lichenes Javanici auctoribus C. Montagne et R. B. Van den Bosch.

2° De la part de M. G. Thuret:

Deuxième note sur la fécondation des Fucacées.

3° De la part de M. le comte de Lambertye:

Analyse des articles de M. Dubreuil sur l'Agriculture publiés en 1856 dans la Revue horticole.

4° De la part de M. J.-H. Fabre, d'Avignon:

Note sur le mode de reproduction des Truffes.

De la germination des Ophrydées et de la nature de leur bulbe.

T. 1V.

5° De la part de M. Lange, de Copenhague:

Nogle Bemærkninger om Efteraarsknopperne hos de Danske arter af slægten Epilobium, 1849.

Nogle exempler paa planters acclimatisation.

Naturhistoriske bidrag til en Beskrivelse af Grænland.

6° En échange du Bulletin de la Société:

Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture, numéro de mars 1857.

L'Institut, avril et mai 1857, deux numéros.

M. Duchartre, secrétaire, donne lecture des communications suivantes adressées à la Société :

NOTES SUR QUELQUES ESPÈCES NOUVELLES OU CONTROVERSÉES DE LA FLORE DE FRANCE,

par M. le colonel SERRES. (Suite 1.)

(La Roche des Arnauds près Gap, 15 avril 1857.)

Thlaspi cristatum (Lepidium cristatum Lap. abr. pyr. 366). — Cette plante, représentée dans l'herbier de Lapeyrouse (2) par un seul échantillon grêle et tout à fait incomplet, m'a paru appartenir au genre Thlaspi et non au genre Lepidium. Les fleurs sont blanches, petites, et, parmi les silicules à peine formées, il y en a dont les bords sont entiers et une ou deux qui sont entourées d'une callosité interrompue, en forme de crête, due soit à la piqure d'un insecte, soit à une maladie de la plante. Je crois qu'elle doit être exclue de la flore française. Au reste, l'échantillon était si mauvais, qu'il était impossible de dire à quelle espèce de Thlaspi connue il peut appartenir. Seulement et à coup sûr il n'appartient pas au L. campestre.

Lychnis aspera Poir. — Cette plante n'est-elle qu'une variété du L. Cæli rosa Desr. in Lam. ? Indépendamment des dimensions plus grandes de toutes ses parties et des aspérités très rudes et très saillantes qui couvrent les nervures du calice, celui-ci est plus court que dans le L. Cæli rosa et toujours ombiliqué à la base : c'est ce que je vois dans de très beaux et robustes échantillons reçus de l'Algérie. A moins donc que la culture n'ait déjà résolu la question dans un sens contraire, j'estime qu'il y a là assez de

dissemblances pour constituer une espèce.

(1) Voyez le Bulletin, t. II, p. 223, et t. III, p. 274.

(2) Ce qui a rapport aux plantes de Lapeyrouse est extrait de notes prises avec le plus grand soin, il y a plus de vingt ans, sur l'herbier de cet auteur, que je pus feuilleter et examiner à mon aise dans l'une des bibliothèques de Toulouse, où il était déposé. Cet herbier, à cette époque, était, au moins quant à certaines familles, dans un état déplorable, et je l'ai peut-être préservé d'une destruction totale en le purgeant de plusieurs milliers de larves qui le dévoraient.